



Paris, le 11 mai 2022

A l'attention de :
Monsieur Vincent Soetemont
Directeur général
des ressources humaines

Nos réf. : SB/CNB/BN/5388

Monsieur le directeur général des ressources humaines,

Le Sgen-CFDT a pris connaissance des résultats des concours de recrutement 2022 des psychologues de l'Education nationale.

Par la présente, nous souhaiterions marquer notre étonnement relatif au nombre d'admis. En effet, au concours externe EDA, 106 candidats ont été admis alors que 130 postes étaient proposés. Au 3ème concours EDA, aucun admis alors que 5 postes étaient offerts et au 3ème concours EDO, 4 admis pour 5 postes offerts.

Le Sgen-CFDT souhaiterait avoir connaissance du nombre de candidats inscrits, présents, admissibles, présents aux oraux ; et ceci pour les concours externes, internes et le 3ème concours pour les EDA et les EDO.

Etant donné que le nombre de candidats EDA admis en 2022 est bien inférieur au nombre de places offertes au concours externe et au 3ème concours, il semblerait que le métier de psyEN souffre d'un manque d'attractivité. Nous savons que de nombreux psychologues (notamment des contractuels EDA/EDCO) ne souhaitent pas passer le concours. En effet, ils ne veulent pas partir en stage un an et ensuite être mutés dans des académies souvent éloignées de leur domicile. S'ajoute à cela la faible rémunération des psyEN, en début de carrière notamment.

Depuis 2017, le Sgen-CFDT revendique une hausse substantielle du nombre de places au concours de recrutement des psyEN afin de pallier les départs en retraite et de diminuer les secteurs d'intervention des psyEN ; ceci afin de pouvoir exercer pleinement les missions, et notamment celles en lien avec l'accompagnement des enfants et des adolescents en souffrance psychique.

Or, le nombre d'admis au concours de psyEN diminue depuis 2017, année de création du corps unique. Nous sommes ainsi passés de 330 psyEN admis en 2017 à 230 admis en 2022.

Une nouvelle fois, le Sgen-CFDT vous alerte sur l'insuffisance du nombre de places au concours de recrutement des psyEN et corollairement sur l'accroissement du nombre de postes non pourvus. Cette situation place les psyEN de plus en plus sous tension, alors que la souffrance des élèves et des enseignants dans les écoles et les établissements est manifeste.

1/2

sgen.cfdt.fr FÉDÉRATION CFDT DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19
Tel : 01 56 41 51 10
Fax : 01 56 41 51 11
secretariatgeneral@sgen.cfdt.fr

Nous demandons une politique volontariste de recrutement de psyEN à travers une augmentation du nombre de places au concours de recrutement des psyEN EDO et EDA. L'embauche de contractuels n'est pas une solution pérenne même si elle permet à très court terme d'occuper certains postes restés vacants (d'autres restant non pourvus faute de candidats). Mais comment se satisfaire d'avoir dans certaines académies 20-25 % de psyEN en situation précaire ?

Par ailleurs, il est indispensable de mener une réflexion sur le manque d'attractivité du métier de psyEN. La question de la rémunération et de la mobilité serait à interroger. Un des leviers à actionner rapidement serait de permettre à tous les stagiaires de pouvoir effectuer leur stage de terrain dans l'académie de leur choix. Sans politique volontariste, le corps des psyEN semble voué à s'amenuiser. Or, nous voyons bien au quotidien, sur le terrain, que les psyEN EDO et EDA sont des acteurs incontournables d'un système éducatif bienveillant et soucieux du bien-être des enfants et des adolescents.

Dans l'attente votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, nos salutations distinguées.



Catherine Nave-Bekhti
Secrétaire générale du Sgen-CFDT